



Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres  
Freiburgischer Verband für Pferdesports

## DIRECTIVES D'ORGANISATION Coupe Henri Chammartin

### Ce qui a inspiré la Coupe de Dressage Henri Chammartin ...

La section de dressage de la Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres (FFSE) a créé la Coupe de Dressage Henri Chammartin (ci-après la Coupe DHC) en 2014 pour faire revivre la tradition du dressage qui s'affaiblissait dans le canton de Fribourg.

Elle a choisi de lui associer le nom de Henri Chammartin, en hommage à ce grand cavalier fribourgeois (1918-2011), qui a porté haut les couleurs de son canton et de la Suisse. En effet, cet homme de cheval remporta la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964, avec son légendaire cheval Woermann. En quatre participations aux JO avec l'équipe suisse de dressage, il a obtenu deux fois l'argent et deux fois le bronze.

Au vu de la notoriété qu'a acquise cette Coupe depuis sa création, le comité de la Coupe DHC souhaite que les organisateurs de concours de dressage romands puissent s'associer à ce succès, s'ils le souhaitent, en proposant des épreuves reconnues pour la Coupe DHC.



#### En quelques chiffres (édition 2020)

Nombre de places de concours : 8

Nombre d'épreuves : 45

Nombre de départs sur toutes les épreuves : 975

#### Comité de la Coupe DHC :

Natalie Willemin : [natalie.willemin@gmail.com](mailto:natalie.willemin@gmail.com)

Valérie Overney : [cocoval@bluewin.ch](mailto:cocoval@bluewin.ch)

Emilie Berchier : [emilie.berchier@hotmail.com](mailto:emilie.berchier@hotmail.com)

### Partenariat

En 2022, le comité de la Coupe DHC a conclu un partenariat avec l'Association Hubert Guin - Enfance & Cancer (ci-après l'Association) en mettant la notoriété de cette compétition sportive au service de cette noble cause.



Partenaires :



Banque Cantonale  
de Fribourg



**Première cause de mortalité chez les enfants** après les accidents domestiques, les cancers de l'enfant représentent une multitude de maladies rares qui sont différentes des cancers de l'adulte et nécessitent des recherches spécifiques. En France, 2'500 enfants et adolescents sont touchés chaque année et 300 nouveaux cas en Suisse. Comme pour les adultes, le cancer de l'enfant est en progression mais il bénéficie de budgets nettement inférieurs et totalement insuffisants.

Cette association, franco-suisse (<https://www.enfance-et-cancer.org>), soutient des projets des 2 côtés de la frontière ainsi que des projets européens. Depuis sa création en 2004 et grâce à la mobilisation de tous, elle a soutenu 85 projets de recherche et participé à plusieurs découvertes majeures.

Plus de 200 événements culturels, sportifs ou journées particulières ont été organisés au profit de l'Association qui reverse 94% de ses bénéfices aux programmes de recherche, sélectionnés par son comité scientifique international.

Les différentes modes de soutien et engagements sont décrits ci-après dans le règlement. L'Association est reconnue d'intérêt public en Suisse, les dons sont en grande partie déductibles fiscalement. Une attestation de don est délivrée sur demande.

## **1. Fonctionnement de la Coupe DHC**

La Coupe DHC se déroule sur plusieurs manches en parallèle aux résultats officiels des épreuves de dressage, dans des concours romands. Un seul classement est établi pour toutes les catégories confondues, pour la saison et les 5 meilleur(e)s cavaliers(-ères) sont récompensé(e)s et se voient remettre les prix, selon le règlement. Cette Coupe se court sur des épreuves de catégories Brevet, R, N, sur des programmes FB, L et M. Tout(e) cavalier(-ère) en possession du brevet, de la licence R ou N validée pour l'année, selon règlements de la FSSE peut participer pour autant qu'il/elle soit légalement domicilié(e)s dans un canton romand et tessinois ou dans un district romand du canton de Berne et membres de l'une des associations cantonales affiliées à la FER. Le domicile de la licence fait foi. Les épreuves peuvent avoir lieu sur des carrés 20/40 mètres ou 20/60 mètres en extérieur ou en manège.

Le règlement de la Coupe DHC et les places qualificatives sont publiés sur les sites de la FFSE et de la FER (<http://www.ffse.ch> et <http://ferfer.ch>) et sur la page facebook « Dressage Fribourg ».

## **2. Conditions pour accueillir une manche de la Coupe DHC**

L'organisateur de la manifestation qui souhaite accueillir une manche de la Coupe DHC doit :

- être affilié à la Fédération Equestre Romande (FER), pour l'année en cours ;
- faire la demande de participation **jusqu'au 31 mars 2022** par mail à [emilie.berchier@hotmail.com](mailto:emilie.berchier@hotmail.com), en :
  - o présentant sa manifestation en quelques lignes (infrastructure, programme, nom du délégué technique, comité d'organisation, nombre de cavaliers attendus, etc.) ;
  - o soumettant les propositions dans les délais et avant publication afin de valider les épreuves correspondant aux critères de la Coupe DHC (FB, L et M, épreuves à choix à privilégier plutôt que les épreuves libres, sans point, restrictions à discuter) ;
- respecter la directive d'organisation.

### **3. Tournus des places qualificatives**

Le nombre de places qualificatives étant limité :

- Les concours de dressage organisés par une société affiliée à la FFSE sont en principe automatiquement inclus comme places qualificatives de la Coupe DHC.
- Dans les autres cantons romands, les organisateurs peuvent demander à être intégrés pour l'année à la Coupe DHC (voir point 1). L'idée directrice est d'avoir un tournus des étapes d'année en année pour apporter ainsi un soutien varié et équitable aux différents organisateurs romands de concours de dressage qui souhaitent intégrer la Coupe DHC.

### **4. Choix des places**

Le Comité de la Coupe DHC décide, en fonction des points 2 et 3, de l'octroi d'une manche aux organisateurs et leur confirme par écrit la décision, avant le 30 avril de la saison en cours.

### **5. Prestations**

#### **5.1 Prestations accordées**

##### **Aux organisateurs fribourgeois**

- L'Amicale Equestre St-Georges soutient la Coupe DHC en mettant à disposition le matériel pour un carré de dressage ainsi que les lettres (20x40m ou 20x60m) ;
- La FFSE soutient les concours de la Coupe DHC organisés par des sociétés fribourgeoises selon ses directives FFSE pour recevoir des subsides ([www.ffse.ch](http://www.ffse.ch))
- La FFSE met à disposition 3 cabanes de juge, démontables, à monter et démonter par les soins de l'organisateur, qui s'engage à ne pas les détériorer.

##### **A tous les organisateurs des cantons romands**

- Divers sponsors ou partenaires soutiennent la Coupe DHC. Selon les concours, des prix en espèce ou en nature peuvent donc être attribués aux épreuves comptant pour la Coupe DHC à la place ou en plus des prix prévus par les organisateurs. Ce soutien est discuté en partenariat avec le comité du concours pour valoriser les sponsors et éviter tout conflit d'intérêts entre sponsors ; Les prix sont à venir chercher en même temps que les bâches publicitaires (voir point 5.2) chez Valérie Overney [cocoval@bluewin.ch](mailto:cocoval@bluewin.ch).
- L'Amicale Equestre St-Georges soutient la Coupe DHC en mettant à disposition le matériel pour le carré de dressage (20x40m ou 20x60m) ainsi que les lettres pour les concours romands à faible distance kilométrique du canton de Fribourg;

Partenaires :



**Banque Cantonale**  
de Fribourg



## 5.2 Prestations de l'organisateur

- Les noms de « Coupe de Dressage Henri Chammartin » et « Association Hubert Guin, Enfance & Cancer » figurent sur les propositions et tous les documents officiels liés au concours ;
- L'organisateur s'engage à rendre visible le logo, les sponsors et/ou donateurs de la Coupe DHC ainsi que le logo et le nom de l'Association par 1/publication sur son site (internet et Facebook) et 2/annonce par le speaker à plusieurs reprises lors de la manifestation ;
- L'organisateur met à disposition un emplacement bien visible du public pour les bâches publicitaires des sponsors de la Coupe DHC ; toutes les bâches sont disponibles quelques jours avant la manifestation (contact : Valérie Overney [cocoval@bluewin.ch](mailto:cocoval@bluewin.ch));
- L'organisateur met également à disposition gratuitement un emplacement bien situé pour le stand et les bâches de l'Association. Il accueille les bénévoles de l'Association avec bienveillance et leur offre repas et boissons, durant la manifestation, au même titre que leurs propres bénévoles ;
- L'organisateur soutient activement la récolte de fonds réalisée par les bénévoles de l'Association par la vente de billets de tombola lors de la manifestation. Le speaker annonce régulièrement cette tombola durant toutes les journées du concours. Il accepte en outre la vente d'articles au profit de l'Association, articles portant les logos de la Coupe DHC et de l'Association.
- L'organisateur publie la liste des sponsors de la Coupe DHC et les logos de la Coupe DHC et de l'Association sur son flyer/libretto s'il en fait un (contact : Natalie Willemin [natalie.willemin@gmail.com](mailto:natalie.willemin@gmail.com));
- L'organisateur peut, s'il le décide, verser un don ou une partie des bénéfices réalisés durant la manifestation à l'Association. Il sera alors mis en valeur comme donateur lors des différents événements liés à la Coupe DHC ;
- L'organisateur peut, s'il le souhaite, proposer d'autres attractions en lien avec l'Association. Pour toute proposition, merci de contacter Natalie Willemin ([natalie.willemin@gmail.com](mailto:natalie.willemin@gmail.com));
- L'organisateur envoie, dans les 5 jours suivants la manifestation, les résultats de ses épreuves comptant pour la Coupe DHC à l'adresse email suivante : [emilie.berchier@hotmail.com](mailto:emilie.berchier@hotmail.com)

## 6. Classement final et tirage au sort de la tombola

Le classement final de la Coupe DHC, unique pour toutes les catégories, est établi à l'issue de la dernière manche de la saison.

Les billets de tombola sont vendus lors de toutes les manifestations liées à la Coupe DHC. Le tirage au sort des 15 numéros gagnant un prix se fera lors de la dernière manche de la Coupe DHC. L'attribution finale des prix se fera lors de la soirée de remise des prix (voir point 7).

Tous les résultats seront publiés sur les sites de la FFSE et de la FER (<http://www.ffse.ch/> et <http://ferfer.ch/>) ainsi que sur la page Facebook « Dressage Fribourg ».

## **7. Remise des prix**

Lors d'une soirée caritative dédiée, sont invités :

- les 5 cavaliers(-ères) recevant un prix pour la Coupe DHC ;
- les 15 détenteurs des billets gagnants de la tombola au profit de l'Association. Les prix sont attribués par nouveau tirage au sort lors de la soirée. Le prix est attribué pour autant que le détenteur du billet gagnant soit présent (voir règlement ad hoc de la tombola) ;
- les partenaires et sponsors ;
- un/e délégué(e) de chaque organisateur de concours de la Coupe DHC ;
- les représentants de l'Association ;
- tout autre invité décidé par le comité de la Coupe Chammartin.

La FFSE finance les plaques d'écurie du classement final de la Coupe DHC.

## **8. Mise en application**

Ces directives d'organisation entrent en vigueur le 01.01.2022. Des adaptations peuvent être effectuées si nécessaire d'année en année. Toute contestation concernant ces directives d'organisation sera tranchée par une commission ad hoc, nommée par le comité de la Coupe DHC.

Partenaires :



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

